

RÉDUCTION DES RISQUES  
DE CATASTROPHE

 Travailler ensemble -  
Partenariats pour la RRC

6

- VOICE (pour «Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies» - organisations volontaires pour une coopération dans les situations d'urgence) est un réseau européen de 82 organisations non gouvernementales (ONG). Depuis de nombreuses années, l'une de ses priorités est d'améliorer les politiques et les pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) dans les pays en développement. La session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu en mai 2013, est une étape clé dans l'élaboration du prochain cadre international en la matière. L'Union européenne, en tant qu'acteur mondial et principal donateur, a un rôle important dans ces débats. Si des progrès ont été accomplis pour intégrer une composante «réduction des risques» à l'action humanitaire, c'est aujourd'hui aux spécialistes du développement qu'il incombe de sensibiliser les populations et de déployer des efforts pour protéger les vies et les moyens d'existence dans le Sud.
- Cette brochure est la sixième d'une série de six fournissant une introduction aux discussions clés sur la réduction des risques de catastrophe. Dans cette brochure, nous allons explorer la nécessité d'établir des partenariats diversifiés en vue de mener des actions efficaces.

«La collaboration et la coopération sont cruciales pour réduire les risques de catastrophe: les États, les organisations et institutions régionales, les organisations internationales ont tous un rôle à jouer. La société civile (y compris les volontaires et les organisations communautaires), les milieux scientifiques, les médias et le secteur privé sont également des intervenants très importants.»

Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, brochure sur le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015



## Unir les forces pour réduire les risques de catastrophe

Afin de véritablement renforcer les capacités des communautés en matière de gestion des risques, il faut intégrer une composante «réduction des risques» à un large éventail de secteurs - notamment l'agriculture, la santé, la planification urbaine, la gestion des écosystèmes. Cela demande de mettre en place une coopération entre de nombreux acteurs, ce qui n'est pas toujours facile ou naturel. Néanmoins, en s'attachant à mener des actions collaboratives pour la réduction des risques de catastrophes, toutes les parties prenantes concernées pourront améliorer leurs connaissances et leurs pratiques.



## Une culture commune de la réduction des risques

Étant donné les progrès effectués dans la compréhension des nombreuses catégories d'aléas naturels et dans les moyens de les gérer, la responsabilité de l'action doit être partagée. Les pouvoirs publics, la société civile, les médias et le secteur privé ont tous un rôle à jouer pour faire en sorte que la prise de décisions par les secteurs public et privé soit éclairée par une culture de la réduction des risques. La RRC doit être intégrée aux politiques, à la planification et aux investissements dans le domaine du développement. Pour y parvenir, il est indispensable de collaborer pour: a) sensibiliser le public afin qu'il considère la RRC comme une question prioritaire; et b) élaborer des stratégies et des mesures RRC appropriées. Les pouvoirs publics des pays sujets aux catastrophes, les donateurs et les acteurs du développement doivent ouvrir la voie et faire en sorte que la RRC soit une question prioritaire dans la planification et les investissements.

De même, il est important de s'assurer que l'élaboration d'un cadre de développement international durable pour l'après 2015 est soutenue par des efforts suffisants en réduction des risques. À cette fin, un vaste réseau composé d'intervenants ayant une compréhension commune de l'importance de la RRC devra être mis en place.

«Les incitations en faveur de la gestion des risques de catastrophe sont plus fortes lorsque ces instruments s'attaquent simultanément aux besoins d'un certain nombre de parties prenantes et à des priorités en concurrence.»

Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, Réduction des risques de catastrophe: Bilan mondial - Révéler le risque, redéfinir le développement, 2011



## Élaborer de nouvelles approches pour lutter contre les risques

Dans les prochaines années, il faudra établir des partenariats avec de nouveaux acteurs pour faire face à l'évolution des besoins. Par exemple, les stratégies de RRC devront tenir compte de l'augmentation des populations urbaines. De même, il faudra définir des approches spécifiques pour mettre en œuvre la réduction des risques dans le cadre des situations de crise prolongée et des contextes instables. Les pressions croissantes exercées sur les terres et les ressources en eau traduisent un besoin encore plus urgent de relier les approches de réduction des risques à la gestion des écosystèmes. Des partenariats plus nombreux avec le secteur privé pourraient contribuer à promouvoir des pratiques commerciales viables sur le long terme, des normes de construction plus sûres, et une industrie plus respectueuse de l'environnement. De nouvelles approches médiatiques peuvent contribuer à sensibiliser le public et à responsabiliser les populations et les institutions. Les parlementaires informés ont un rôle essentiel à jouer pour renforcer les cadres législatifs et faire le lien entre les problématiques locales et les stratégies nationales.



## Coopération horizontale et verticale

Les mesures de RRC doivent correspondre aux caractéristiques des risques d'un lieu ou d'une communauté spécifique. Il est nécessaire d'établir un dialogue entre les experts de différentes disciplines et de faire largement participer les communautés, afin de s'attaquer aussi bien aux aléas naturels à l'origine des catastrophes qu'aux facteurs sous-jacents qui exposent davantage certaines personnes aux catastrophes. Les communautés ne sont pas en mesure d'apporter elles-mêmes des changements structurels et ont souvent besoin de la coopération et du soutien des autorités locales et nationales. Le gouvernement central doit veiller à ce qu'une quantité suffisante de ressources soit apportée pour permettre une action locale. Il faut également assurer une coopération entre les parties prenantes à différents niveaux - du niveau local au niveau national et au-delà. Cela implique de coordonner les priorités et les approches RRC entre les différents ministères et avec les acteurs non étatiques. Les plateformes nationales et régionales de RRC sont des cadres importants pour ce type de collaboration et d'échanges.



## Envisager les partenariats avec lucidité

Diverses organisations et institutions ont leurs propres méthodes de travail et elles ne partagent pas forcément les mêmes centres d'intérêt. Il n'est pas rare qu'elles emploient un vocabulaire très différent et qu'elles n'apportent pas les mêmes contributions aux actions conjointes. Pour comprendre les idées, les objectifs et les méthodes de travail de chacun, il faut du temps et un dialogue approfondi. Cela dit, la perspective de préserver des vies et des ressources à travers des initiatives concertées de RRC peut devenir un puissant moteur. Les secteurs public, privé et tertiaire doivent être prêts à sortir de leur zone de confort. La participation des ONGs dans des approches partenariales novatrices nécessite des cadres de financement mieux adaptés en terme de niveau d'effort, de flexibilité et de temps nécessaire à de telles initiatives multipartites.



## Echange d'informations et des apprentissages

Une approche fondée sur les partenariats invite à une réflexion plus vaste et à renforcer les connaissances au contact de différents experts et points de vue. Cela peut aussi mettre en exergue un besoin d'informations sur certaines questions. Pour accomplir les progrès nécessaires en vue de réduire les risques de catastrophe, il est important de collecter des informations et de les échanger ouvertement avec un grand nombre de parties prenantes. En particulier, afin d'améliorer les actions RRC au niveau local, il faut procéder à une meilleure collecte de données sur les dommages au niveau local et à des analyses de celles-ci. Cela devrait être relié à des systèmes nationaux de suivi afin que les mesures de prévention et de préparation soient éclairées par un relevé détaillé des pertes.

## ETUDE DE CAS



Alex Winter/FICR

*L'amélioration des techniques agricoles est liée à la réduction des risques, à l'adaptation aux changements climatiques, et à la gestion des écosystèmes.*

## Un partenariat novateur pour la résilience

*Cette étude de cas provenant des Pays-Bas est un exemple de partenariat multipartite visant à soutenir une approche de la RRC ingénieuse sur le plan écologique dans neuf pays.*

### CONTEXTE

On tient de plus en plus compte du risque de voir une catastrophe dévaster des avancées durement acquises en matière de réduction de la pauvreté et de services de base. La dégradation et la perte des écosystèmes ont aussi renforcé les aléas naturels, qui, associés à la vulnérabilité des communautés, sont sources de catastrophes pour nombre d'entre elles. Cinq organisations environnementales, humanitaires et de développement implantées aux Pays-Bas ont décidé d'adopter une approche plus coordonnée pour réduire l'impact des risques naturels sur les communautés vulnérables.

### EXEMPLE DE PROJET

L'alliance *Partners for Resilience* (PfR - Partenaires pour la résilience) est à l'œuvre dans neuf pays pour intégrer la RRC et l'adaptation aux changements climatiques à la gestion et à la remise en état des écosystèmes. Dans le cadre du projet, qui associe de nombreuses organisations partenaires locales, les communautés sont sollicitées pour déterminer quels sont les principaux risques auxquels elles font face et prendre des mesures en conséquence. En plus de renforcer la résilience des logements et des systèmes d'approvisionnement en eau face aux catastrophes, le projet prend aussi en compte les moyens d'existence et les techniques agricoles et pastorales. Fait important, il traite aussi de la résilience des paysages locaux. Il s'agit notamment de protéger les zones côtières vulnérables par des ceintures de mangroves, ce qui permet de garantir une utilisation durable des rivières et des eaux des marais dans les régions sèches, et d'entretenir les forêts et les zones humides pour prévenir les inondations.

Mis en œuvre aussi bien dans les zones rurales que dans des quartiers urbains défavorisés, le projet est fondé sur trois grands axes: i) renforcer la résilience des communautés à travers la prise de mesures au niveau des ménages, ainsi que la gestion et la remise en état des écosystèmes; ii) donner aux organisations de la

société civile des moyens d'action en RRC, et renforcer la coopération entre les gouvernements, les centres de connaissances et les acteurs non gouvernementaux; et iii) établir un dialogue sur les politiques, pour créer un contexte plus propice à la RRC, à l'adaptation aux changements climatiques, et à la gestion et la remise en état des écosystèmes aux niveaux local, national et international.

Le nouveau partenariat s'est révélé ardu. En effet, travailler en partenariat exige de la patience et de la planification. Cela nécessite de tenir des débats sur les principaux sujets et approches ainsi que de prendre des décisions conjointes sur les stratégies, les objectifs, les méthodes, les pays ciblés et les financements. Des organisations travaillant dans les domaines de la RRC, de l'adaptation aux changements climatiques, et/ou de la gestion et la remise en état des écosystèmes utilisent des outils différents, qu'elles doivent mettre en commun. Pour sa part, le partenariat PfR utilise une approche novatrice pour mettre en commun les divers points forts. Les différentes organisations ont groupé leurs savoir-faire respectifs en matière de planification d'urgence, de développement communautaire, de gestion des écosystèmes, et d'évaluation des risques climatiques pour élaborer des approches locales exhaustives. L'accent mis sur la promotion du dialogue et de solutions associant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et les centres de connaissances devrait apporter un réel changement dans la planification et la gestion des risques.

### APERÇU DU PROJET

Pays: Éthiopie, Kenya, Ouganda, Mali, Guatemala, Nicaragua, Inde, Indonésie et Philippines

Partenaires: Croix-Rouge néerlandaise, CARE Netherlands, Cordaid, Centre du changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et Wetlands International

Durée: 5 ans (2011-2015)

## Messages clés

- Pour être efficace, la réduction des risques de catastrophe nécessite des investissements dans des partenariats à plusieurs niveaux associant les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile.
- Les acteurs du développement, les donateurs et les pouvoirs publics des pays sujets aux catastrophes devraient ouvrir la voie et faire en sorte que la RRC soit une question prioritaire dans la planification et les investissements.
- L'engagement politique envers la résilience et la RRC doit se traduire par une coopération pluridisciplinaire, qui encourage l'action locale coordonnée aux niveaux national et régional.
- Pour une collaboration multipartite, il est important de compter sur une large participation des parties prenantes aux stratégies nationales et de disposer de cadres de financement mieux adaptés.
  - L'amélioration de la collecte et du partage des données sur les dommages dans les situations de catastrophe est essentielle pour la sensibilisation, les analyses et les actions conjointes.

### LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- VOICE, Document de positionnement, *Disaster Risk Reduction - a fundamental element of building resilience*, 2012
- Partners for Resilience (2011-2015) [www.partnersforresilience.nl](http://www.partnersforresilience.nl)
- Équipe spéciale du système des Nations Unies chargée du programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015, *Building Resilience to Disasters Through Partnerships- Lessons from the Hyogo Framework for Action*, 2013

Cette brochure a été élaborée par **le groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe de VOICE**. Établi en mars 2007, le groupe réunit 25 ONG européennes autour de l'objectif d'amélioration des politiques et pratiques de l'Union européenne en matière de réduction des risques et fonde ses travaux sur le Cadre d'action de Hyogo. En 2012, le groupe de travail a contribué à l'élaboration du document de positionnement susmentionné de VOICE.



Le présent document a pu être élaboré grâce au soutien financier de la Direction générale Aide humanitaire et protection civile (ECHO) de la Commission européenne.

Les points de vue exprimés ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de la Commission européenne.

#### VOICE

VOICE (pour «Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies» - organisations volontaires pour une coopération dans les situations d'urgence) est un réseau de 82 organisations non gouvernementales (ONG) européennes qui exercent des activités d'aide humanitaire dans le monde. S'agissant des ONG, VOICE est l'interlocuteur principal de l'Union européenne sur les questions d'aide d'urgence, de secours, d'assistance et de réduction des risques de catastrophe. En tant que réseau européen, il représente et diffuse les valeurs et les particularités des ONG humanitaires, en collaboration avec d'autres acteurs humanitaires.

VOICE

**Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies**

Tél: +32 (0)2 - 541.13.60 Fax: +32 (0)2 - 534.99.53

Courriel: [voice@ngovoice.org](mailto:voice@ngovoice.org)

Site Internet: [www.ngovoice.org](http://www.ngovoice.org)